

**SECTION 1: Identification****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: Petrobond
Autres moyens d'identification	: OBB Sand

**1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée	: Utilisation industrielle, Sable de moulage
Restrictions d'emploi	: Utiliser uniquement comme indiqué

**1.3. Fournisseur****Fabricant**

Foundry Supply Source Inc  
8201 Lawson Road  
Milton Ontario L9T5E5  
Canada  
T 289-670-0840

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence	: 289-670-0840
------------------	----------------

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Non classé

**2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence****Étiquetage GHS CA**

Étiquetage non applicable

**2.3. Autres dangers**

Autres dangers non classés	: Le produit dont le composant principal est le quartz (contient du quartz quiescent) est lié à l'huile et est donc livré avec un faible comportement de poudrage. Après l'utilisation du sable, la formation de silice cristalline alvéolaire (poussière fine de quartz) peut être possible lors du traitement (par exemple, mélange du sable, séparation et broyage des pièces coulées). Une exposition prolongée et/ou massive à la poussière contenant de la silice cristalline en fines particules peut provoquer la silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire causée par le dépôt dans les poumons de fines particules respirables de silice cristalline.
----------------------------	--

**2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)**

Non applicable

**SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients****3.1. Substances**

Non applicable

# Petrobond

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Silices cristallines (quartz)	Sable quartzeux	n° CAS: 14808-60-7	10 – 30

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne PAS provoquer de vomissement à moins que cela ne soit demandé par le personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Une exposition prolongée et/ou massive à la poussière contenant de la silice cristalline en fines particules peut provoquer la silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire causée par le dépôt dans les poumons de fines particules respirables de silice cristalline. Les symptômes d'exposition comprennent la toux, les maux de gorge, la congestion nasale, les éternuements, les sifflements et l'essoufflement. L'étendue et la gravité des lésions pulmonaires dépend de la durée et du niveau d'exposition.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), poudre chimique sèche, eau pulvérisée. En cas de feu important : Mousse résistant à l'alcool. Eau pulvérisée.
--------------------------------	--

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.
------------------------------------	---------------------------------

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Composés organiques et inorganiques inconnus.
-------------------	---

# Petrobond

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Porter de l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Éviter toute formation de poussière.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Éviter toute formation de poussière. Ventiler la zone. Conserver humide pour minimiser la poussière suspendue. La poussière et d'autres matières particulaires doivent être dépoussiérées au moyen d'un aspirateur à filtre ou avec une méthode humide si il n'est pas possible de passer l'aspirateur. Ne pas utiliser d'air comprimé ou du balayage à sec pour le nettoyage. Utilisez les méthodes de l'eau pour réduire la génération de la poussière.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de générer et de respirer de la poussière. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans des récipients étanches à la poussière, secs et étiquetés. Éviter tout amas de poussière en nettoyant fréquemment et en entreposant dans un bâtiment approprié. Protéger contre le gel, Humidité de la chaleur, Rayons directs du soleil. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Silices cristallines (quartz) (14808-60-7)

##### USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA	0,025 mg/m <sup>3</sup> (particules respirables)
ACGIH catégorie chimique	agent cancérigène présumé chez l'homme

# Petrobond

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. (Gants en caoutchouc nitrile)  
Épaisseur du matériau:  $\geq 0.4$  mm  
Temps de pénétration du matériau des gants:  $> 480$  minutes (niveau de perméabilité: 6)  
Porter des gants isolés lors de la manipulation d'un produit chaud.  
Ne pas utiliser : gants de tissu secs, gants de cuir

#### Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

#### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Fort
Couleur	: Rouge
Odeur	: Huile minérale
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 3 – 12 °C ISO 3016
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 220 – 230 °C DIN ISO 2592
Température d'auto-inflammation	: Non auto-inflammable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: $< 0,1$ hPa
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,92 – 0,94 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
Solubilité	: Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible

# Petrobond

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Viscosité, fluidité	: Environ 10-50% (test de moulabilité)
Propriétés explosives	: Non explosif.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Agent oxydant. Le quartz réagit sous une chaleur intense avec le fluor.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

### Silices cristallines (quartz) (14808-60-7)

Groupe IARC	1 - Cancérogène pour l'homme
Statut NTP (National Toxicology Program)	2 - Substance reconnue cancérogène pour l'être humain
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Informations complémentaires	: Une exposition prolongée et/ou massive à la poussière contenant de la silice cristalline en fines particules peut provoquer la silicose. Il existe de nombreuses preuves que le risque de développer un cancer du poumon est accru chez les personnes souffrant de silicose.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

# Petrobond

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Symptômes chroniques	: Une exposition prolongée et/ou massive à la poussière contenant de la silice cristalline en fines particules peut provoquer la silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire causée par le dépôt dans les poumons de fines particules respirables de silice cristalline. Les symptômes d'exposition comprennent la toux, les maux de gorge, la congestion nasale, les éternuements, les sifflements et l'essoufflement. L'inhalation prolongée au-delà de certaines concentrations des cristaux respirables de silice peut causer des maladies des poumons comprenant la silicose et le cancer du poumon. L'étendue et la gravité des lésions pulmonaires dépend de la durée et du niveau d'exposition.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Petrobond

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Petrobond

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone	: Non classé
Autres informations	: Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.
Indications complémentaires	: Recycler les contenants vides là où les installations existent.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

# Petrobond

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

#### TDG

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus)

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 07-07-2021

Date de révision : 07-07-2021

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.